

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit : HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0  
FDS-nombre : 000000018681  
Type de produit : Mélange  
Remarques : SDS conformément à l'Art. 31 du Règlement (CE) 1907/2006.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Substances chimiques de laboratoire  
Utilisations déconseillées : aucun(e)

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société : Honeywell International Inc. Honeywell International, Inc.  
115 Tabor Road 115 Tabor Road  
07950-2546 Morris Plains Morris Plains, NJ 07950-2546  
USA USA  
Téléphone :  
Pour plus d'informations, : SafetyDataSheet@Honeywell.com  
veuillez prendre contact  
avec:

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence : +1-703-527-3887 (ChemTrec-Transport)  
+1-303-389-1414 (Medical)  
Pays Poison Control Center : voir le chapitre 15.1  
basé

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Liquides inflammables Catégorie 3

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Irritation cutanée Catégorie 2

H315 Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves Catégorie 1

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système respiratoire

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique Catégorie 3 - Système nerveux central

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Danger par aspiration Catégorie 1

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique Catégorie 3

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage

#### RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008

Pictogrammes de danger : 

Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque des lésions oculaires graves.  
H335 Peut irriter les voies respiratoires.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P260 Ne pas respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

P280	Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P284	Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.
P301 + P330 + P331	EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
P302 + P352	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.
P304 + P340	EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
P305 + P351 + P338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P308 + P313	EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

Composants dangereux qui doivent être listés sur l'étiquette : o-xylène  
butan-1-ol; n-butanol

**2.3. Autres dangers**

Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1. Substance**

Non applicable

**3.2. Mélange**

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Nom Chimique	No.-CAS No.-Index Numéro d'Enregistrement REACH No.-CE	Classification 1272/2008	Concentration	Remarques
carbonate de propylène	108-32-7 607-194-00-1 01-2119537232-48 203-572-1	Eye Irrit. 2; H319	>= 50 % - <= 70 %	
o-xylène	95-47-6 601-022-00-9 01-2119485822-30 202-422-2	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H332; Inhalation Acute Tox. 4; H312; Dermale Skin Irrit. 2; H315 Eye Irrit. 2; H319 STOT SE 3; H335 Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Chronic 3; H412	>= 20 % - < 25 %	
butan-1-ol; n-butanol	71-36-3 603-004-00-6 01-2119484630-38 200-751-6	Flam. Liq. 3; H226 Acute Tox. 4; H302; Oral(e) Skin Irrit. 2; H315 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335; Système respiratoire STOT SE 3; H336; Système nerveux central	>= 20 % - < 25 %	

Autres composants de ce produit sont non dangereux et/ou sont présents à des concentrations inférieures aux limites de déclaration obligatoire.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8. Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

*Conseils généraux:*

Le secouriste doit se protéger. S'éloigner de la zone dangereuse. Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

---

*Inhalation:*

Amener la victime à l'air libre. Coucher la personne concernée et la maintenir au chaud. Appeler immédiatement un médecin.

*Contact avec la peau:*

Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

*Contact avec les yeux:*

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste. Protéger l'oeil intact.

*Ingestion:*

En cas d'ingestion, faire boire de l'eau. Ne PAS faire vomir. Appeler immédiatement un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

donnée non disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traiter de façon symptomatique.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

---

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

*Moyens d'extinction appropriés:*

Eau pulvérisée

Mousse

Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

Produits extincteurs en poudre

*Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité:*

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Inflammable.

Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol.

Les vapeurs peut être transportées loin du site de travail avant de s'enflammer et de revenir en flammes à leur source.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.

---

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Porter un équipement de protection. Tenir à l'écart les personnes sans protection. Enlever toute source d'ignition. Assurer une ventilation adéquate.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Transporter sur le site d'élimination dans des récipients bien fermés.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

*Conseils pour une manipulation sans danger:*  
Aspiration sur le site indispensable.

*Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion:*

Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer. Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Mesures préventives habituelles pour la protection contre l'incendie. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

*Mesures d'hygiène:*

Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

*Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs:*

Conserver dans le récipient d'origine hermétiquement fermé, dans un endroit bien ventilé. Stocker à température ambiante. (Température ambiante: > 0 < 35°C) Protéger de l'humidité de l'air et de l'eau.

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

aucune donnée supplémentaire est disponible

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1. Paramètres de contrôle**

*Limites d'exposition professionnelle*

Composants	Base / Valeur	Valeur / Type d'exposition	Facteur de dépassement	Remarques
o-xylène	EU ELV SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	INRS (FR) VLE	442 mg/m3 100 ppm		Règlement impératif (VRC)
o-xylène	INRS (FR) VME	221 mg/m3 50 ppm		Règlement impératif (VRC)
o-xylène	INRS (FR) SKIN_DES			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	EU ELV STEL	442 mg/m3 100 ppm		Indicatif
o-xylène	EU ELV TWA	221 mg/m3 50 ppm		Indicatif
o-xylène	FR MOELD VLE	442 mg/m3 100 ppm	15 minutes	
o-xylène	FR MOELD			Peut être absorbé par la peau.
o-xylène	FR MOELD VME	221 mg/m3 50 ppm		
butan-1-ol; n-butanol	INRS (FR) VLE	150 mg/m3 50 ppm		Valeur limité

SKIN\_DES - Désignation de la peau :

VLE - Valeur limite d'exposition à court terme (VLE):

VME - Valeur limite de moyenne d'exposition professionnelle (VME):

STEL - Valeur limite à courte terme

TWA - Valeur limite de moyenne d'exposition

**Valeurs DNEL/PNEC**

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Composant	Utilisation finale/ incidence	Durée d'exposition	Valeur	Voies d'exposition	Remarques
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		70,53 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets locaux		20 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
carbonate de propylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		20mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		17,4 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets locaux		10 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		10mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
carbonate de propylène	Consommateu rs / Long terme - effets systémiques		10mg/kg bw/d	Ingestion	
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		221 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs / Aigu - effets systémiques		442 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets locaux		221 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	
o-xylène	Travailleurs /		442 mg/m <sup>3</sup>	Inhalation	

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

	Aigu - effets locaux				
o-xylène	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		3182mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		65,3 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Aigu - effets systémiques		260 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets locaux		65,3 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Aigu - effets locaux		260 mg/m3	Inhalation	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		1872mg/kg bw/d	Contact avec la peau	
o-xylène	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		12,5mg/kg bw/d	Ingestion	
butan-1-ol; n-butanol	Travailleurs / Long terme - effets systémiques		310 mg/m3	Inhalation	
butan-1-ol; n-butanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		55 mg/m3	Inhalation	
butan-1-ol; n-butanol	Consommateurs / Long terme - effets systémiques		3,125mg/kg bw/d	Ingestion	

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Composant	Compartiment de l'environnement / Valeur	Remarques
carbonate de propylène	Eau douce: 0,9 mg/l	Assessment factor: 1000
carbonate de propylène	Eau de mer: 0,09 mg/l	Assessment factor: 10000
carbonate de propylène	Station de traitement des eaux usées: 7400 mg/l	
carbonate de propylène	Sol: 0,81 mg/kg dw	
o-xylène	Eau douce: 0,25 mg/l	
o-xylène	Eau de mer: 0,25 mg/l	
o-xylène	Station de traitement des eaux usées: 5 mg/l	
o-xylène	Sédiment d'eau douce: 14,33 mg/kg dw	
o-xylène	Sédiment marin: 14,33 mg/kg dw	
o-xylène	Sol: 2,41 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Eau douce: 0,082 mg/l	Assessment factor: 50
butan-1-ol; n-butanol	Eau de mer: 0,0082 mg/l	Assessment factor: 500
butan-1-ol; n-butanol	Station de traitement des eaux usées: 2476 mg/l	
butan-1-ol; n-butanol	Sédiment d'eau douce: 0,178 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Sédiment marin: 0,0178 mg/kg dw	
butan-1-ol; n-butanol	Sol: 0,015 mg/kg dw	

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Contrôle de l'exposition professionnelle

Les équipements de protection personnelle doivent répondre aux normes EN en vigueur: protection respiratoire EN 136, 140, 149; protection ophtalmique EN 166; vêtements de protection EN 340, 463, 468, 943-1, 943-2; gants protecteurs EN 374,511; godillots protecteurs EN-ISO 20345.  
Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.

#### Mesures d'ordre technique

Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

#### Équipement de protection individuelle

##### *Protection respiratoire:*

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

##### *Protection des mains:*

Matière des gants: Viton®

délaï de rupture: > 480 min

Épaisseur du gant: 0,7 mm

Vitoject® 890

Les gants doivent être contrôlés avant l'utilisation.

Remplacer en cas d'usure.

Remarques:Note supplémentaire: Les Spécifications sont basées sur les informations ou elles ont été obtenues par des substances similaires par analogie.

En vue des conditions diverses (température, tension) il faut considérer que l'utilisation du gant à résistance chimique peut être considérablement plus courte que le temps de perméation déterminé conformément EN 374.

Les conditions actuelles de l'utilisation pratique sont souvent en déviation aux conditions standardisées conformément à l'EN 374. Pour cette raison, le producteur des gants à résistance chimique conseille de ne pas utiliser les gants au delà de 50% du temps de perméation recommandé.

Les instructions d'utilisation du fournisseur des gants doivent être observées à cause d'une grande diversité de types de gants.

Des gants conformes à l'EN 374 sont disponibles chez entre autres KCL GmbH, D-36124 Eichenzell, Vertrieb@kcl.de

##### *Protection des yeux:*

Lunettes de protection chimique

##### *Protection de la peau et du corps:*

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Vêtement de protection

### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

À manipuler conformément aux réglementations environnementales locales et aux bonnes pratiques industrielles.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: liquide
Couleur	: incolore
Odeur	: aromatique
poids moléculaire	: Non applicable
Point de fusion/point de congélation	: donnée non disponible
Point/intervalle d'ébullition	: 109 °C à 1.013 hPa
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Point d'éclair	: 32 °C
Température d'auto-inflammation	: donnée non disponible
Température de décomposition	: Pas de décomposition en utilisation conforme.
pH	: donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: donnée non disponible
Hydrosolubilité	: non miscible

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

---

Solubilité dans d'autres solvants : donnée non disponible

Coefficient de partage: n-octanol/eau : donnée non disponible

Pression de vapeur : donnée non disponible

Densité : env. 1,000 g/cm<sup>3</sup>  
à 20 °C

Densité de vapeur relative : donnée non disponible

### 9.2 Autres informations

Taux d'évaporation : donnée non disponible

Viscosité, dynamique : donnée non disponible

---

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

### 10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition en utilisation conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.  
Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

### 10.4. Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

### 10.5. Matières incompatibles

Oxydants forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

donnée non disponible

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

*Toxicité aiguë par voie orale:*

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

*Toxicité aiguë par voie cutanée:*

Estimation de la toxicité aiguë

Valeur: > 5.000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

*Toxicité aiguë par inhalation:*

donnée non disponible

*Irritation de la peau:*

donnée non disponible

*Irritation des yeux:*

donnée non disponible

*Sensibilisation respiratoire ou cutanée:*

donnée non disponible

*Danger par aspiration:*

donnée non disponible

### 11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

donnée non disponible

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

---

*Autres informations:*  
donnée non disponible

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1. Toxicité**

*Toxicité pour le poisson:*  
donnée non disponible

*Toxicité des plantes aquatiques:*  
donnée non disponible

*Toxicité pour les invertébrés aquatiques:*  
donnée non disponible

**12.2. Persistance et dégradabilité**

donnée non disponible

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

donnée non disponible

**12.4. Mobilité dans le sol**

donnée non disponible

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**

donnée non disponible

**12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien**

donnée non disponible

**12.7. Autres effets néfastes**

Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

### RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

#### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

*Produit:*

Éliminer en conformité avec les réglementations en vigueur.

*Emballages:*

Respecter les prescriptions légales relatives à la ré-utilisation et l'enlèvement des déchets des emballages utilisés

*Information supplémentaire:*

Dispositions relatives aux déchets:

Directive 2006/12/CE; Directive 2008/98/CE

CE Règlement No. 1013/2006

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.

### RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

#### 14.1 Numéro ONU

ADR/RID:1993

IMDG:1993

IATA:1993

#### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID:LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A.(1-BUTANOL, XYLENE)

IMDG:FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.(1-BUTANOL,XYLENE)

IATA:Flammable liquid, n.o.s.(1-Butanol, Xylene)

#### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID: 3

IMDG: 3

IATA: 3

#### 14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID: III

IMDG: III

IATA: III

#### 14.5 Dangers pour l'environnement

ADR/RID:non

Polluant marin: non

#### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Prescription particulière 640E Prescription particulière 640E

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

donnée non disponible

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Base	Valeur	Remarques
Substances extrêmement préoccupantes (SVHC)		Ce produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes au-de là des limites de concentration réglementaires respectives ( $\geq 0,1$ % (w/w) , réglementation (EC) N° 1907/2006 (REACH), article 57).

**Centre de contrôle de poison**

Pays	Numéro de téléphone
Autriche	+4314064343
Belgique	070 245245
Bulgarie	(+35929154233
Croatie	(+3851)23-48-342
Chypre	+357 2240 5611
République Tchèque	+420224919293; +420224915402
Danemark	82121212
Estonie	16662; (+372)6269390
Finlande	9471977
France	+33(0)145425959
Grèce	+30 210 779 3777
Hongrie	(+36-80)201-199
Islande	5432222
Irlande	+353(1)8092166

Pays	Numéro de téléphone
Liechtenstein	+41 442515151
Lituanie	+370532362052
Luxembourg	070245245; (+352)80002-5500
Malta	+356 2395 2000
Pays-Bas	030-2748888
Norvège	22591300
Pologne	+48 42 25 38 400
Portugal	800250250
Roumanie	+40 21 318 3606
Slovaquie (NTIC)	+421 2 54 774 166
Slovénie	+386 1 400 6051
Espagne	+34915620420 112 (begär Giftinformation);+46104566786
Suède	
Suisse	145

**HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0**

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Italie	0382 24444	Royaume Uni	(+44) 844 892 0111
Allemagne	Berlin : 030/19240		
	Bonn : 0228/19240		
	Erfurt : 0361/730730		
	Fribourg : 0761/19240		
	Göttingen : 0551/19240		
	Homburg : 06841/19240		
	Mainz : 06131/19240		
	Munich : 089/19240		
Lettonie	+37167042473		

**Autres informations relatives au stockage**

Loi des États-Unis réglementant les substances toxiques  
Dans l'inventaire TSCA

Australie. Industrial Chemical (Notification and Assessment) Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Canada Loi canadienne sur la protection de l'environnement (LCPE) Liste intérieure des substances (LIS)  
Tous les composants de ce produit sont sur la liste canadienne LIS

Japon. Kashin-Hou Law List  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Korea. Existing Chemicals Inventory (KECI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Philippines. The Toxic Substances and Hazardous and Nuclear Waste Control Act  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

Chine. Inventory of Existing Chemical Substances  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

New Zealand. Inventory of Chemicals (NZIoC), as published by ERMA New Zealand  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)  
Listé ou en conformité avec l'inventaire

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Évaluation de la Sécurité Chimique n'a pas été faite.

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### Texte des mentions de danger (H) référée dans le titre 3

carbonate de propylène	:	H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
o-xylène	:	H226	Liquide et vapeurs inflammables.
		H332	Nocif par inhalation.
		H312	Nocif par contact cutané.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
butan-1-ol; n-butanol	:	H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
		H226	Liquide et vapeurs inflammables.
		H302	Nocif en cas d'ingestion.
		H315	Provoque une irritation cutanée.
		H318	Provoque des lésions oculaires graves.
		H335	Peut irriter les voies respiratoires.
		H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

## HYDRANAL™ CRM Water Standard 10.0

34425-80ML

Version 1.4

Date de révision  
17.12.2022

---

### Information supplémentaire

Tous les Règlements et Directives réfèrent aux versions amendées.  
Les traits verticaux sur le bord gauche indiquent les modifications pertinentes par rapport à la version précédente.

#### Abréviations :

CE Communauté Européenne  
CAS Chemical Abstracts Service  
DNEL Derived no effect level  
PNEC Predicted no effect level  
vPvB Very persistent and very bioaccumulative substance  
PBT Persistent, bioaccumulative und toxic substance

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières.  
Les informations fournies ne sont pas conçues comme une garantie des caractéristiques.

---